

LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 244 | SEPTEMBRE 2018

LE PROJET DU TRIANGLE RECONNU D'UTILITÉ PUBLIQUE



3 Retour sur les travaux de l'été

16 DOSSIER : Les nouveautés de cette rentrée scolaire

17 Nouveau terminal 4, une augmentation programmée du trafic qui inquiète



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

Chères Gonessiennes, chers Gonessiens,

Dans cette édition, nous vous présentons les dispositifs en faveur de l'éducation que la Ville met en place et les investissements importants auxquels nous avons procédé pendant l'été. Permettre à nos enfants de bénéficier des meilleures conditions d'enseignement est une priorité et il est essentiel d'y mettre les moyens et l'énergie nécessaire. Les travaux des écoles Péguy-Perrault sont désormais terminés et le chantier des écoles Bloch et Curie va pouvoir débuter. Ces investissements dans les écoles sont primordiaux ; nous étalons ces réalisations sur les différents exercices budgétaires en fonction des besoins et des priorités.

Nous avons décidé de maintenir la semaine de 4,5 jours dans les écoles de la Ville car c'est le meilleur rythme pour favoriser la réussite scolaire des enfants. Les élèves continueront ainsi à bénéficier de cinq matinées d'enseignement et d'après-midi allégés. Suite à la concertation, les TAP sont réduits à une séance par semaine et les activités seront enrichies. Par ailleurs, comme je l'annonçais dans le dernier Gonessien, une campagne de prévention contre les attouchements sexuels sera menée par les infirmières scolaires dans l'ensemble des écoles et un plan de formation et de sensibilisation démarrera à la rentrée à destination des enseignants, des animateurs et du personnel communal concerné. Les parents qui le souhaitent ont toujours la possibilité de voir les psychologues scolaires à leur disposition.

Après une large concertation, le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse est jugé d'utilité publique. Cette décision favorable du commissaire enquêteur permet de clarifier la situation et de lever les doutes quant à la légitimité du projet qui va pouvoir avancer. Le commissaire enquêteur a rendu un rapport très complet qui apportent des points de vue intéressants et met en avant des éléments de vigilance auxquels je souscris totalement.

Faire de ce vaste projet d'aménagement une vraie réussite implique de la part des pouvoirs publics d'être attentifs au respect des engagements en terme d'accès à la culture, de développement durable et de création d'emploi local.

C'est depuis le début ma position et le rapport du commissaire enquêteur ne fait que me conforter dans cette position. Ce projet est utile à notre territoire, à son développement et surtout à ses habitants.

Le Premier ministre a annoncé les grandes lignes du budget de l'État pour 2019 et une fois de plus les Français paieront les cadeaux fait aux entreprises à commencer par les retraités. Le gouvernement prévoit en effet de limiter la revalorisation annuelle des retraites, des allocations familiales et des APL. Tandis que l'inflation s'élève à 2,3%, les retraités verront leur allocation progresser de seulement 0,3%.

En un an, le gouvernement aura donc freiné la croissance, creusé le déficit en donnant de l'argent aux plus riches, baissé le pouvoir d'achat des français et n'aura pas réussi à faire diminuer significativement le chômage. Le seul indicateur qui s'améliore depuis l'élection d'Emmanuel Macron c'est celui des dividendes distribués par les entreprises du CAC 40 qui ont augmenté de 20% en un an.

A Gonesse, nous restons mobilisés pour offrir un service public de qualité à tous les habitants et pour améliorer le cadre vie. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée.



Jean-Pierre Blazy
Maire de Gonesse

Imprimé à 11 000 exemplaires.

Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.

Directeur de la publication: Jean Pierre Blazy. **Directeur de la communication:** Romain Eskenazi.

Rédaction et secrétariat de rédaction: Romain Eskenazi, Pierre Tenaud, Pierre Cliquet

Maquette: Marjorie Bastide, Léa Peset **Photos:** Ville de Gonesse

Photogravure et imprimerie: RPG. **Administration:** Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex.

Tél. : 01 34 45 11 67 (service communication). **ISSN :** 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

Les chantiers de l'été

Les chantiers à Gonesse furent nombreux cet été. Voirie et bâtiments ont fait peau neuve pour améliorer le confort des usagers. Retour en images sur quelques uns d'entre-eux.

Les bâtiments



Terrain d'honneur du complexe sportif Eugène Cognevaut : les travaux ont débuté par le renforcement du sous-sol sur lequel sera construite la future tribune.



Saint-Blin : le programme de construction des 34 logements individuels et 23 logements intermédiaires est terminé.



Centre-ville : les travaux de réhabilitation du futur conservatoire de musique ont débuté. Les élèves pourront s'y installer à la rentrée 2019.



Centre-ville : après l'intérieur, les façades de l'Hôtel de Ville sont en cours de rénovation. Le bâtiment devrait accueillir les usagers au cours du 4^e trimestre de cette année.

La voirie



Rue Claret : un parvis devant l'entrée de l'école Malvitte a été créé cet été afin de sécuriser l'accès pour les enfants. De ce fait, le tracé de la rue a également été modifié pour ralentir la vitesse des automobilistes.



Avenues Gabriel Péri et François Mitterrand : les enrobés de ces artères très fréquentées ont été refaits de nuit afin de limiter la perturbation du trafic.



JEUNESSE

Ateliers courts métrages



Pour la 3^e année, le Cinéma Jacques Prévert va organiser le Festival du Court Métrage des Jeunes. Le cinéma a mis en place un atelier gratuit durant les Quartiers d'été de Gonesse du 23 au 27 juillet. Si vous souhaitez également participer à ce festival, vous avez jusqu'au 6 novembre pour envoyer votre court métrage de 1 à 5 min à l'adresse suivante : cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr

CITOYENNETÉ

Bal populaire du 14 juillet



Pour célébrer la Fête nationale, la place du 8 mai 1945 a accueilli le 14 juillet dernier une soirée festive au cours de laquelle étaient proposés aux Gonessiens un pique-nique citoyen et un bal populaire. Pour achever cette belle soirée un feu d'artifice a été tiré depuis le golf.

VIE DES QUARTIERS

Festival “au-delà des toits”



Le bailleur Toit et Joie a organisé en juillet dernier son premier festival des arts vivants « Au-delà des toits! ». Ce festival qui se déroulait du 9 au 13 juillet 2018 a débuté à Gonesse avec les artistes Nicolas Slawny et Ogreoner qui ont animé la résidence, sur des airs d'opéra, avec un plateau radio en plein air et une séance de street-art sous forme d'abécédaire.



VIE LOCALE

Les Quartiers d'été

Les Quartiers d'été ont, comme chaque année, occupés le parvis de la salle Jacques Brel pendant plusieurs semaines. Retour en images non exhaustif des activités proposées.



VIE LOCALE

Forum des associations

Le samedi 15 septembre aura lieu le Forum de associations de 9h30 à 18h à la salle Jacques Brel. C'est l'occasion de venir à la rencontre des associations gonesiennes pour découvrir leurs diverses activités. Les services de la Ville seront également sur place pour vous présenter leurs actions.



Renseignement : 01 34 19 05 94

CULTURE

Ouverture de la saison culturelle

Le samedi 29 septembre aura lieu à la salle Jacques Brel une soirée à partir de 18h30 pour vous présenter les grandes lignes de la saison culturelle de 2018/2019. Cette soirée sera ponctuée d'interventions de la fanfare tout terrain "les Grooms" et se poursuivra avec un bal participatif proposé par la compagnie "la Bazooka" autour d'une ambiance conviviale.



Tout public - Entrée libre, réservation conseillée

SANTÉ

Animation Loisirs à l'hôpital

L'association « Les blouses Roses-ALH » recherche des bénévoles, une demi-journée par semaine, pour distraire les enfants hospitalisés à l'hôpital de Gonesse.

Si cette activité vous intéresse ou si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez prendre contact avec le responsable par mail : brrecrutementgonesse@gmail.com



EMPLOI

Le bus de l'initiative reprend la route

La Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France remet sur les routes son Bus de l'initiative qui a pour but de favoriser la création d'entreprise, l'innovation et l'emploi.

Ce bus fera un arrêt à Gonesse, devant le CCAS, le mardi 25 septembre de 10h à 13h. A cette occasion vous sera proposé en partenariat avec l'association "Ze Truck Fab" un atelier de fabrication numérique itinérant. Puis le bus sera le 1er octobre à la Gare de



Villiers-le-Bel-Gonesse-Arnouville de 14h à 18h et enfin le 2 octobre à la Fauconnière de 17h30 à 19h30

ASSOCIATION

Cours d'italien

Luisella vous attend dès le 5 octobre à l'école Maurice Genevoix pour vous proposer ses cours d'italien.

Les amateurs pourront plonger au cœur de la langue italienne par l'intermédiaire de jeux de rôle, de chansons, de films et de la cuisine tous les vendredis de 18h à 21h.



EDUCATION

SOS Rentrée

Vous n'avez pas d'affectation scolaire ou d'emploi pour la rentrée 2018/2019 ? La Ville de Gonesse a mis en place le dispositif "SOS Rentrée". Le jeudi 27 septembre de 14h à 17h au Pôle d'information et d'orientation (5 avenue François Mitterrand) venez rencontrer les partenaires de la Ville (Unicités, Gescia, Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, CFA, IMA Villiers-le-Bel, Fabrique Numérique) qui pourront vous proposer un accompagnement personnalisé et de l'aide dans vos démarches d'orientation.

Renseignements : 01 77 80 92 64



PAS D'ÉCOLE ?
PAS DE FORMATION ?
SOS RENTRÉE EST LÀ POUR VOUS !

JEUNESSE

Participez à la 7e promo de la Fabrique numérique

La Fabrique numérique de Gonesse est un dispositif qui permet à des jeunes de 16 à 25 ans de suivre un programme de remobilisation grâce aux outils numériques. La formation gratuite dure 5 mois et permet de redonner aux participants le goût d'apprendre et de se former. À l'issue du dispositif, les jeunes sont suivis pendant six mois et retrouvent pour une grande majorité une formation ou un emploi.

Renseignement et inscription : 09 50 13 03 31
www.fabnum.org



Les nouveautés de cette rentrée scolaire

Pour cette nouvelle année scolaire, plusieurs changements et nouveautés ont été apportés. Pour la sixième année consécutive la semaine scolaire se répartira sur 4,5 jours. Les écoliers Gonessiens auront classe le mercredi matin.

L'organisation de la semaine scolaire

A la lumière de ces différents arguments, mais aussi des enquêtes qui démontrent que les enfants apprennent mieux le matin, en tenant compte des comparaisons internationales des résultats scolaires des enfants (la France est le seul pays d'Europe où les enfants n'ont que quatre jours d'école par semaine et aussi le pays dans lequel le système scolaire est le plus inégalitaire), la Ville a donc fait le choix de maintenir la semaine de quatre jours et demi. Ainsi, les élèves de Gonesse bénéficieront toujours de cinq matinées d'enseignement et d'après-midis allégés, afin de favoriser leur réussite scolaire.



Jean-Pierre Blazy accompagné de Françoise Hennebelle, adjointe au Maire déléguée à l'éducation et aux rythmes scolaires à la rencontre des parents d'élèves lors d'une précédente rentrée scolaire.

Changement dans l'organisation des TAP

La qualité et l'intérêt des activités proposées gratuitement sur les temps périscolaires sont reconnus depuis leur mise en place. **Toutefois pour tenir compte des remarques faites lors des deux réunions publiques, la Ville modifie quelque peu l'organisation tout en maintenant la gratuité.**

A partir de la rentrée de septembre, les écoliers auront une seule séance de TAP par semaine de 1h30 au lieu de deux sessions d'1h15. Le jour où le TAP se déroule, l'école terminera à 15h30 ; les autres jours à 15h45. Le mercredi matin, l'école se terminera à 11h45.

Cette prolongation de la durée des TAP permettra aux enfants de mieux varier les activités. Ainsi, l'activité « piscine » pourra être proposée aux enfants des écoles maternelles et élémentaires du centre-ville et ceux des écoles de la Fauconnière pourront se rendre au tennis, au golf ou à la

médiathèque du centre-ville. Chaque jour, une centaine d'intervenants mènent les différents TAP, divisés en 4 volets : citoyenneté, sport, culture et activité manuelle et scientifique.

Un effort particulier sera fait dans les écoles maternelles où des activités plus variées seront proposées et animées par des éducateurs sportifs (judo, escrime, piscine, escalade) des compagnies culturelles (théâtre, danse, musique) ou scientifiques, en accompagnement des ATSEM.

Les activités des TAP ont réussi à créer de véritables vocations chez les écoliers Gonessiens. En effet, plusieurs associations sportives de la ville qui proposent une animation TAP ont constaté une augmentation des inscriptions des enfants à leur club. C'est le cas du karaté, de l'escrime ou du tennis. Les TAP jouent ainsi leur rôle : permettre aux élèves de découvrir de nouvelles activités.

Une implication forte dans les écoles

Bien évidemment l'implication de la Ville en faveur de l'éducation ne se fait pas uniquement par l'intermédiaire des TAP. La Ville soutient depuis de nombreuses années les projets des écoles par des aides financières et la participation de personnels municipaux.

A la rentrée toutes les classes de CM2 (excepté les écoles Curie et Bloch en attente de l'ouverture de la nouvelle école en septembre 2020) seront équipées de Tableaux Numériques Interactifs pour permettre aux enseignants de dispenser des cours plus interactifs et préparer leurs élèves à l'entrée au collège, les trois établissements de la ville en étant dotés.

Enfin, élément important de la politique de la Ville en matière d'éducation, la volonté de maintenir malgré les contraintes budgétaires, un poste d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) par classe dans les onze écoles maternelles pour accompagner les professeurs.





Les animations culturelles participent à l'éveil des enfants, ici à l'école maternelle René Coty.

L'entretien des bâtiments scolaires

La Ville a conscience de l'importance pour les élèves et les enseignants de travailler dans un cadre agréable. C'est pourquoi elle a à cœur d'entretenir le patrimoine scolaire. Au cours de l'année scolaire 2016/2017 l'école maternelle René Coty a été réhabilitée. A la rentrée 2018, ce sont les enfants de l'école maternelle Charles Perrault qui vont réintégrer une école transformée, agrandie et dotée d'un mobilier neuf.

Les classes installées dans le préfabriqué, le dernier que comptait la ville, ont rejoint le bâtiment principal. Un préau ainsi qu'un passage couvert ont été réalisés reliant l'école au site de la restauration scolaire à Charles Péguy. Avec l'aménagement du parvis desservant également le centre social Ingrid Bétancourt, c'est tout un quartier qui se trouve transformé et embelli.

Le Programme de Réussite éducative (PRE)

La Ville a également mis en place depuis plus de 15 ans, le Programme de Réussite Educative qui est destiné aux enfants de la naissance au CM2. Le PRE propose un accueil bienveillant, un accompagnement et un soutien aux parents

inquiets pour leurs enfants et leur réussite scolaire. Le rôle de la psychologue clinicienne et de l'éducatrice spécialisée est d'accompagner les parents parfois dépassés par les questions éducatives et de répondre aux demandes de toute personne travaillant auprès des enfants (enseignants, animateurs, etc...) qui rencontre une situation difficile ou s'interroge sur le bien-être de l'enfant. En intervenant le plus tôt possible, le PRE a pour objectif de lutter contre le décrochage scolaire précoce.



La Caisse des Ecoles participe quant à elle aux projets scolaires à différents niveaux : elle finance une grande partie des classes transplantées organisées par les enseignants volontaires. Ainsi, chaque année plus de 300 enfants quittent leur quartier et découvrent un autre cadre (la mer, la montagne) ainsi que la vie quotidienne en groupe pendant une semaine.

La Caisse des Ecoles offre à chaque élève de CM2 une calculatrice des collèges et des livres pour les féliciter de leur scolarité passée dans les écoles de la ville. En maternelle, elle offre 15 euros par enfant pour l'organisation d'une sortie, d'un spectacle ou l'achat de jouets pour Noël.

Enfin elle met à la disposition de chaque école un ou deux cars gratuits pour leur permettre d'organiser une sortie.

La restauration scolaire

La délégation de service public de la restauration scolaire a été renouvelée. C'est de nouveau la société Elios qui a obtenu le contrat. Une bonne nouvelle pour les parents : les 2 jours de carence mis en place depuis 2 ans sont annulés dès la rentrée. En cas d'absence pour maladie, les repas ne seront pas facturés si un certificat médical est fourni. Mais nous comptons sur le civisme des parents pour bien gérer la réservation de repas et la présence effective de leur(s) enfant(s).

Une commission des menus où les parents d'élèves sont invités à participer, se réunit tous les deux mois. Son rôle est de veiller à la qualité et à l'équilibre des repas proposés aux enfants.



L'heure du déjeuner est également un moment d'apprentissage pour les petits Gnessiens.

Enfin sur le temps de la pause déjeuner, des projets d'activités élaborés par les animateurs seront proposés aux enfants dans un climat de calme et de sécurité, pour leur faire passer un moment agréable (lecture, contes, jeux de société, sports, informatique...).



L'école Peguy Perrault a été transformée cet été. Les élèves bénéficieront d'un nouveau préau et d'un nouveau passage abrité reliant les bâtiments ainsi que d'une cour entièrement rénovée.



Françoise Hennebelle

Adjointe au Maire

déléguée à l'éducation et aux rythmes scolaires

Pourquoi maintenir la semaine de 4,5 jours alors que seules 40 % des villes en France et 3 dans le Val d'Oise ont fait ce choix ?

Nous sommes convaincus que ce rythme offre de meilleures conditions d'apprentissage aux enfants, et cette conviction semble partagée par une bonne partie des parents, selon les résultats de l'étude que nous avons menée fin 2017.

La fatigue est l'argument dominant des partisans du retour à la semaine de 4 jours. Mais souvenons-nous, c'était également une des principales raisons à l'origine de la réforme de la semaine scolaire sur 4,5 jours, la matinée supplémentaire permettant de réduire les autres journées de 45 mn. La fatigue est un faux problème dont les raisons ne sont pas liées qu'au rythme scolaire, mais à l'ensemble des rythmes qui découpent la journée des enfants, leur semaine. Ainsi, à la question sur la fatigue posée par l'enquête, les enfants répondent majoritairement se sentir plus fatigués le lundi matin puis le jeudi matin et le vendredi. En réduisant le nombre de TAP à 1 par

semaine et en enrichissant les activités, nous avons suivi les remarques issues de la concertation.

Pouvez-vous nous parler des investissements réalisés dans les écoles ?

Chaque été, nous engageons une campagne de rénovation dans les écoles et réalisons des travaux importants qui ne peuvent être faits pendant le temps scolaire. La ville compte 20 établissements scolaires pour la maternelle et l'élémentaire. Il n'est pas possible de tout rénover en même temps. Cette année, nous avons travaillé sur les écoles des Marronniers, Charles Péguy et Charles Perrault. A peine terminée cette opération, la Ville lance le grand chantier des écoles Bloch et Curie à la Fauconnière. Les deux écoles vont être regroupées dans un seul bâtiment composé de 13 classes, plusieurs salles d'activités et d'un site de restauration, beaucoup plus fonctionnel et moderne. Son ouverture est prévue pour la rentrée de septembre 2020.



Perspective de la future école élémentaire prévue pour accueillir les élèves de la Fauconnière à la rentrée 2020.

Journée de clôture du festival de Royaumont le 7 octobre à Villeron

Royaumont en partenariat avec l'agglomération Roissy Pays de France organisera le dimanche 7 octobre à 17h30 la clôture de son festival « Titan en plaine de France » à Villeron. La clôture du festival se déroulera dans l'exceptionnelle grange cistercienne du 13^e siècle de Vaulerent. Ce bâtiment monastique n'est que très rarement ouvert au public.

Grâce aux instruments d'époque, les 90 musiciens de l'orchestre « Les Siècles » dirigés par François-Xavier Roth feront redécouvrir deux chefs-d'œuvre de Gustav Mahler : Le poème symphonique en 5 mouvements et deux parties *Titan* et le poème symphonique *Totenfeier*.

Le Festival propose 40 spectacles avec divers activités et ateliers

festival18.royaumont.com/concerts-spectacles/

Pour assister à ce grand événement de clôture, il est impératif de réserver par téléphone au 01 30 35 58 00 du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h au plus tard jusqu'au 26 septembre. Programme complet et réservation : www.royaumont.com



Présentation des pigeonniers historiques de Gonesse pour les journées du patrimoine

Dans le cadre des Journées du patrimoine, le dimanche 16 septembre, la Ville organise une présentation des deux pigeonniers classés monuments historiques que compte Gonesse ainsi qu'un parcours évoquant les anciens noms des rues du quartier Saint-Nicolas (rendez-vous au pôle culturel de Coulanges 4 rue Saint-Nicolas à 14 h 30). La promenade se terminera par la visite de l'église Saint-Pierre Saint-Paul classée elle aussi monument historique (ouverte au public dès 14h).

Si vous le souhaitez vous pourrez bénéficier de visites commentées de l'église entre 14h et 17h.

.....
 Renseignements et inscriptions à la visite du centre-ancien au 01 34 45 97 58

Le Triangle de Gonesse reconnu d'utilité publique

Le commissaire enquêteur a reconnu l'utilité publique du projet du Triangle de Gonesse en donnant un avis favorable. La Ville se félicite du rapport qui présente bien l'ensemble des positions. La Ville apporte son soutien aux différentes propositions du commissaire enquêteur. La municipalité maintient ainsi sa position de soutien clair mais vigilant au projet Europacity.

Suite à l'enquête publique, le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable : le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse est reconnu d'utilité publique. Le commissaire enquêteur a également émis des réserves et des recommandations que la Ville partage. Parmi les conditions mentionnées, il faut relever celles concernant le maintien du projet de ligne 17 et la planification par l'Etat de l'échangeur A1-A3-RD370 dans un délai raisonnable. La Ville défend ces deux conditions et milite pour leur mise en œuvre.

Le commissaire évoque aussi des réserves et demande la transformation en boulevard urbain du BIP et des échangeurs de la RD370 comme le demande la Ville. Enfin, la Ville souscrit à l'idée proposée par le commissaire enquêteur de la création d'un comité multipartite pour suivre l'impact d'Europacity sur le commerce local et ainsi pouvoir influencer sur le type de commerces qui s'implantera à Europacity et vérifier qu'il ne fera pas concurrence au commerce de proximité. Dans son rapport de 190 pages (consultable sur le site de la préfecture du Val d'Oise et le site de la Ville), le commissaire enquêteur évoque les différentes problématiques. Extraits.

Commerce

« Il est de toute façon certain que ce n'est pas le maintien du statut quo issu des concepts commerciaux développés au XX^e siècle qui permettra de concurrencer Amazon ni d'imaginer et de développer la synergie entre le commerce physique et les émotions, expériences et pratiques issues du monde virtuel. C'est d'ailleurs pour cela que le groupe Auchan (initiateur d'EuropaCity) accepte que ce nouveau concept puisse aussi entrer en concurrence avec ses marques traditionnelles, telles Auchan (pour les rayons non-alimentaires), Décathlon, ... Toutefois, une montée en puissance progressive et maîtrisée des surfaces commerciales d'EuropaCity et la mise en place préalable d'indicateurs économiques et sociaux auprès d'acteurs commerciaux localement identifiés seront de nature à permettre de comprendre au fur et à mesure les impacts transitoires (effet d'engouement) et durables (éventuels nouveaux modes de consommation) de l'ouverture d'EuropaCity. »

Développement durable

« Le commissaire enquêteur prend acte du considérable effort de recherche, de développement et ensuite d'investissement en matière (de développement durable) par EuropaCity. Il estime que ceci est supportable du fait de la conjonction des éléments suivants :

- La très grande taille du projet qui permet d'envisager des investissements importants et simultanément dans les divers domaines de l'évitement, de la production et de la récupération des énergies,
- L'importance des couvertures végétalisées des bâtiments qui assurent une excellente isolation thermique,
- L'importante variété des besoins énergétiques en électricité, en chaud et en froid, qui permet de trouver des synergies et des possibilités d'échanges énergétiques »





Pollution de l'air

« En matière de pollution de l'air, le commissaire enquêteur considère que, si toutefois le projet n'aboutissait pas, une partie des activités (et donc des emplois comme des impacts) serait localisée ailleurs en Ile-de-France ou éventuellement dans une autre région, une autre partie à l'étranger et enfin une dernière partie n'aurait pas été générée. En conséquence, le bilan global du projet sur le climat n'est pas seulement à apprécier au regard des émissions en gaz à effet de serre localement produites, telles qu'indiquées et quantifiées. Il serait très minimisé si l'on prenait en compte ces facteurs externes. »

Terres agricoles

« Le commissaire enquêteur note que les propriétaires ou exploitants (ou anciens exploitants) qui sont venus le voir n'ont pas protesté contre le projet : ils estiment l'urbanisation du secteur inéluctable et s'intéressent plutôt au processus d'achat amiable ou d'expropriation (y compris des baux agricoles), au prix à en retirer et, pour ceux qui ont plusieurs années d'activité devant eux ou des enfants en âge de reprendre l'exploitation, au moyen de rebondir et de retrouver ailleurs des moyens d'existence plus pérennes, sur des terres moins morcelées et plus accessibles depuis le siège de l'exploitation. »

Biodiversité

« Le commissaire enquêteur considère que le « sacrifice » de telles terres peut être considéré comme plus impactant que s'il s'agissait de terres agricoles plus ordinaires. Toutefois, l'appréciation des enjeux est aussi fonction de la biodiversité impactée. Ici, la nature des grandes cultures et les intrants (engrais et pesticides) ont depuis très longtemps effacé toute biodiversité et toute possibilité d'habitat pour la faune et la flore du fait de l'absence complète de couverture végétale pérenne (prairies,

taillis, haies, milieux humides, etc.) ... hormis sur la couverture de l'ancienne décharge et sur les talus des voies routières. »

Projet Carma

« Le commissaire enquêteur estime que le projet CARMA apparaît être bien pensé et présenté. Il s'inscrit dans l'actualité prégnante et exigeante du développement durable.

Le commissaire enquêteur ne connaît toutefois pas les données économiques et financières du projet, même s'il ne doute pas qu'un équilibre puisse être trouvé à terme avec une plus grande valeur ajoutée par hectare. (...)

Le commissaire enquêteur (...) note aussi la présence, immédiatement au Nord de la ZAC, du Carré agricole de 400 ha qui comporte les mêmes qualités (richesse agronomique, positionnement périurbain, symbolique, ...) et que les pouvoirs publics entendent sanctuariser pour au moins plusieurs décennies.

Le commissaire enquêteur estime que le projet CARMA aurait pu être une alternative à la globalité du projet présenté en enquête publique, mais il constate toutefois que :

- il ne correspond pas aux objectifs du SDRIF qui a été conçu et validé conjointement par l'Etat et la région ni aux règles du PLU communal en vigueur
- il ne correspond pas aux objectifs publics de densification urbaine dans les secteurs desservis par les transports collectifs lourds existants ou qui seront établis dans un futur relativement proche (ici la ligne 17 du Grand Paris Express),
- il n'existe pas de justification absolue que le projet CARMA soit nécessairement initié ici plutôt que dans tout autre espace agricole périurbain,
- il ne crée pas une valeur ajoutée et un volume d'emplois qui puissent être comparés aux environ 50000 unités qu'il est prévu de créer sur place (même si une part significative de ces emplois aurait été créée ailleurs ou correspond à une part de cannibalisation). »



Une mutuelle moins chère pour mieux se soigner

La Ville de Gonesse vient de signer un partenariat permettant à tous les Gonessiens de bénéficier d'une mutuelle de santé à des tarifs négociés et offrant de meilleures garanties que celles des contrats individuels.

Alors que les soins de santé peuvent coûter chers et que les remboursements de la Caisse d'Assurance Maladie sont parfois insuffisants, il peut être intéressant voire nécessaire de souscrire à un contrat de mutuelle de santé. Bien consciente que ces contrats peuvent représenter une dépense

importante, la municipalité, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale, a décidé de signer une convention avec l'association ACTIOM afin de pouvoir bénéficier du dispositif « Ma commune, Ma santé ». Ce dispositif a pour but de vous trouver la solution qui convient à vos besoins et à votre budget.

L'association ACTIOM, impulsée par un groupe d'élus locaux, a pour but de représenter et de défendre les intérêts de tous ses adhérents face aux assureurs et aux mutuelles afin de négocier et obtenir des conditions de souscription et des tarifs avantageux. Ma Commune, Ma santé propose jusqu'à 11 niveaux de garanties adaptés à vos besoins et votre budget. Tous les tarifs et garanties sont consultables en ligne directement via l'adresse :

www.macommunemasanté.org

Pour avoir plus d'informations ou prendre rendez-vous avec un conseiller vous pouvez contacter le **05 64 10 00 48**. Vous pouvez également vous adresser au CCAS de Gonesse au 01 30 11 55 20 qui pourra vous expliquer plus précisément le dispositif.

Des permanences pour vous informer :

Une série de permanences d'informations sont également prévues de 13h30-17h30 afin de vous présenter plus précisément le dispositif et les avantages que vous pourrez en retirer :

Vendredi 21 septembre

au centre socio-culturel Ingrid Betancourt

Mardi 25 septembre

au centre socio-culturel Marc Sangnier

Vendredi 12 octobre

au centre socio-culturel Louis Aragon

Vendredi 26 octobre au CCAS

Nouveau terminal 4, une augmentation programmée du trafic qui inquiète

Alors que l'Etat a décidé la privatisation d'Aéroports de Paris, ce dernier qui possède l'aéroport Roissy Charles de Gaulle prévoit d'étendre l'aéroport par l'ajout d'un quatrième terminal. Cette extension a pour but d'accueillir 235 000 vols supplémentaires par an. De quoi inquiéter les riverains qui subissent déjà des nuisances aériennes.

La dernière grande aérogare de Roissy

C'est la dernière grande phase d'agrandissement de Roissy-CDG qui se prépare. Celle qui va permettre à l'aéroport de pouvoir éviter la saturation de ses aérogares, aujourd'hui prévue à l'horizon 2023-2025. Le T4, d'une capacité maximale de 40 millions de passagers supplémentaires par an, soit environ 235 000 décollages ou atterrissages, sera réservé à Air France et ses alliés. La première phase, pouvant accueillir entre 7 et 10 millions de passagers, est prévue en 2024, peu avant le début des Jeux Olympiques de Paris. Avec ce terminal, ADP aura l'équivalent d'un nouvel Orly. La comparaison en dit long sur l'immensité du projet.

Un aéroport saturé dès 2020 ?

En 2017, Roissy a accueilli 69,5 millions de passagers, à seulement 10,5 millions de la capacité maximale de ses terminaux, laquelle se situe autour de 80 millions

de passagers. Si l'on projette un taux de croissance moyen observé à Roissy entre 2012 et 2017 (+2,4% par an) à la période 2018-2024, Roissy pourrait absorber la croissance du trafic jusqu'à l'ouverture de la première tranche du terminal en 2024. Mais la prudence est de mise car la croissance du trafic s'accélère. En 2017, la croissance du trafic à CDG était de +5,4%. Si ce taux se maintient au cours des prochaines années, les aérogares de Roissy arriveraient donc au maximum de leur capacité dès 2020.

Une phase de concertation préalable

C'est dans ce cadre que la Ville de Gonesse sera mobilisée. Les conditions d'acceptation du développement futur de la plateforme passent par de nouvelles régulations à définir, principalement sur la nuit entre 22h00 et 06h00 ou une plage de silence doit être instaurée. Enfin, il est urgent d'acter le plafonnement de Roissy sur la base du nombre de mouvements annuels





Nid de guêpes : attention danger !

Dès le retour de l'été, guêpes, abeilles et frelons entament la construction de leur nid ; une reine fécondée pond les larves qui l'aideront à bâtir une habitation de la taille d'un ballon de rugby. Les toitures, cheminées, porches d'entrée et autres appentis forment un milieu de nidification privilégié pour ces insectes.

SI VOUS TOMBEZ SUR UN NID, VOICI TROIS CONSEILS À SUIVRE :

Rester calme. Lorsque l'on constate une présence anormale de guêpes chez soi ou dans son jardin, il faut éviter de faire des gestes brusques, de porter des habits de couleurs, et de laisser traîner des aliments sucrés. Ces insectes sont très sensibles aux produits corporels comme les crèmes ou le parfum. Il ne faut surtout pas chercher à boucher le trou d'accès au nid. Les guêpes peuvent traverser le plâtre, il y a donc fort à parier qu'elles ressortent par l'intérieur de l'habitation.

Se tourner vers un spécialiste. Les pompiers n'interviennent pas pour ce genre de problème, où seulement s'il s'agit d'un cas d'urgence extrême, par exemple si le nid se trouve dans une cour d'école. Surtout, ne tentez pas d'éradiquer l'essaim vous-même. Vous risqueriez de subir de nombreuses piqûres. Si un essaim a élu domicile chez vous, faites appel à une entreprise spécialisée.

En cas de piqûre, il existe deux cas de figure. Si la piqûre est isolée on ôte le dard et on utilise une pompe à venin, largement commercialisée. Dans le cas de piqûres multiples, avec gonflement, notamment au niveau de la gorge, le mieux reste de se tourner le plus rapidement possible vers les secours ; pompiers (18), Samu (15) ou urgences médicales (112). On ne peut pas savoir si l'on est allergique avant d'avoir été piqué. Si les membres doublent de volume dans la demi-heure qui suit, la personne est en train de faire un œdème de quincke. Il faut agir très vite !



Pour vous aider à l'identifier, ci-dessus les étapes de construction d'un nid de guêpes.

Extension de la zone blanche

La Zone blanche comprise entre les rue Sellier et Berlioz est désormais étendue aux résidences Bach, Mozart et Beethoven.

Les quartiers aux abords de la gare connaissent une recrudescence de stationnement venant de personnes prenant le RER et déposant ainsi leur voiture pour la journée. Cette situation empêche les riverains de stationner et des petites rues pavillonnaires deviennent de véritables parkings durant la journée. Pour y remédier, la municipalité a décidé de créer une "zone blanche" dans le quartier des Tulipes. Cette zone blanche est comprise entre les rues H. Sellier et H. Berlioz. Cette zone est désormais étendue aux résidences Bach, Mozart et Beethoven. Le stationnement y sera réglementé du lundi au vendredi de 9h à 18h. Sur ces périodes, seuls les riverains en possession d'une carte de stationnement sont autorisés à stationner sans limite de temps.



Si vous recevez de la visite :

A la demande des riverains et pour leur permettre de recevoir des visiteurs, les véhicules ne disposant pas de la carte "zone blanche" doivent positionner un disque de stationnement (disque bleu) et peuvent donc rester stationné pendant 1h30, comme pour une zone bleue.

En revanche tout véhicule stationné et ne présentant pas la carte "zone blanche" ou le disque sera susceptible d'être verbalisé par une amende de 35 euros.

Pour obtenir la carte de stationnement « Zone Blanche », les résidents des rues situées dans le périmètre défini doivent remettre une copie de leur carte grise au service de la Police Municipale durant les heures d'ouverture au public. Chaque foyer habitant dans les rues concernées pourra bénéficier de deux cartes de stationnement au maximum.

Poste de police municipale :

3 avenue G. Clémenceau - 01 30 11 89 89
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



Pour soutenir le réseau associatif de Gonesse

La rentrée est toujours un moment décisif de l'année pour les associations qui accueillent de nouveaux membres. Pour leur permettre un coup de projecteur et donner aux citoyens les moyens de les rencontrer, la Ville organise comme tous les ans le Forum des associations.

Depuis quelques mois, la Ville a installé un Espace de la vie associative. Ce service apporte conseils et aides aux associations pour les accompagner dans leurs projets. Cet espace se situe au premier étage de l'école maternelle Maurice Genevoix dans le parc d'Orgemont.

Ces locaux sont également ceux qui accueillent les réunions du CLVA (Conseil Local de la Vie Associative) Ce conseil créé en 2003 est composé de responsables d'association élus pour un mandat de 3 ans. Le CLVA a pour mission d'être le relais des problématiques associatives auprès de la Ville et de représenter les associations, de proposer l'organisation de projets et de manifestations multi-associatives.

Le CLVA se charge aussi d'attribuer les subventions au titre du Fonds de Participation des Habitants. La première commission d'examen et d'attribution des subventions du Fonds de Participation des Habitants s'est tenue le jeudi 5 avril au Centre Socioculturel Louis Aragon.

Trois associations avaient répondu à l'appel à projets et sont venues présenter leur dossier devant les membres du Conseil Local de la Vie Associative. Les projets retenus s'inscrivaient dans le cadre des

actions définies par la Commission et portaient sur les domaines de l'éducation, de la convivialité, des rencontres, de l'échange et de l'intégration. Les dossiers du prochain appel à projets sont à retirer dès maintenant pour un dépôt des dossiers au plus tard le 15 octobre.

Contact : vieassociative@mairie-gonesse.fr
Tél. 01 34 19 05 94

Lors des Assises de la Vie Associative en 2017, de nouveaux membres ont été élus pour un mandat de 3 ans. Venez les rencontrer lors du prochain Forum des associations, le 15 septembre à la salle Jacques Brel :

Mme Cécile ESON, Présidente
AMICALE OUTRE MER DE GONESSE
aomggonesse@gmail.com

Mme Hawa SOW, Vice-Présidente AUTIMS'ACTION 95

M. Issa MARAFA, Vice-Président - Association STOP AUX SOUFFRANCES HUMAINES (A2SH)

M. Manu QUINTARD, Vice-Président
Association JUDO CLUB DE GONESSE

Mme Claudette BRIMANT Association AMICALE MOTOCYCLISTE VALDOISIENNE

Mme Martine DUGA Association SECOURS POPULAIRE

M. Christian VÉRITÉ Association ATAIC

M. Kassé GASAMA Association BASSOBE NIOKHODEMA



Les membres du CLVA le jour de leur élection, entourés par le maire et ses adjoints directement impliqués dans la vie associative (citoyenneté, sport, culture)

Election du Conseil municipal des jeunes

Le mandat du Conseil municipal des jeunes (CMJ) 2016-2018 s'achève et de nouvelles élections auront lieu mi-octobre. Les candidatures sont ouvertes pour le mandat 2018-2020.

Le CMJ est un dispositif qui permet à 25 jeunes de 13 à 18 ans scolarisés dans un des trois collèges, au lycée ou à l'IEM Madeleine Fockenberghé de s'investir pendant deux ans pour leur ville. Le rôle du CMJ est

de représenter la jeunesse de Gonesse lors de manifestations municipales, notamment les cérémonies patriotiques, de faire remonter les besoins des jeunes de la ville, de monter des projets culturelles, sportifs, solidaires

ou en lien avec la protection de l'environnement et de participer à des actions citoyennes (sorties, débats...).

Les jeunes du CMJ sont élus par leurs camarades sur la base d'un programme. Pour le mandat 2018-2020, les candidatures doivent être déposées jusqu'au 3 octobre au Point Information Jeunesse (PIJ) situé au Pôle information et orientation (5 avenue François Mitterrand) ou au Pôle Population Education, Solidarité (1 rue Pierre Salvi). Les élections auront lieu les 15, 16 et 17 octobre dans les établissements scolaires.



Les membres du CMJ participent au devoir de mémoire

Plus d'information
au 01 34 45 19 72.

Bilan du mandat 2016-2018

Le 8 juin, la dernière réunion plénière de la promotion 2016-2018 du CMJ fut l'occasion de faire le bilan de ce mandat. Les jeunes ont été particulièrement assidus aux réunions et manifestations durant deux ans et les projets mis en œuvre sont nombreux. Tour d'horizon des actions pour chacune des commissions de travail :

- **Solidarité** : Noël à l'hôpital, Noël des centres socioculturels, banque alimentaire, journée des droits des femmes, théâtre-forum intergénérationnel.

- **Citoyenneté** : participation à l'ensemble des commémorations municipales, ravivage de la flamme du soldat inconnu, inauguration du nouveau monument aux morts, cérémonie des bacheliers, Festival "Dire le monde" à Saintes...

- **Sport et culture** : Participation aux Jeux de Gonesse et aux Foulées gonessiennes, organisation de la soirée Jeunes talents, visite du Grand Palais, du musée de la Renaissance d'Ecouen, du musée de l'immigration,

participation au ciné-débat « au revoir là-haut »...

- **Santé** : participation au Forum santé et à la journée santé à destination des scolaires.

Traditionnellement, le mandat s'est achevé à travers un séjour qui a eu lieu cet été en Normandie sur les traces du débarquement du juin 1944.



Les jeunes du CMJ en visite au mémorial de Caen

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

21 avril : Noura EL BONOUHI
 19 mai : RENARD Tomas
 28 juin : MIMART Mohamed
 1^{er} juillet : HANQUET Emma
 04 juillet : KARAKAYA Selim
 05 juillet : AMAROUCHENE Elyna
 06 juillet : BARTHELEMY Vannaly
 06 juillet : ASSAS Eden
 08 juillet : ERMAGAN Daniella
 09 juillet : ABJEAN AUDRY Florent
 09 juillet : KAMISSOKO Bassa
 09 juillet : SAKKAR Lyam
 12 juillet : MUHAMMAD IJAZ Ibrahim

13 juillet : BOUAZIZ Kaïla
 13 juillet : MAVOUNGOU Elisa
 14 juillet : HELVACI Keyan
 18 juillet : DAVOISNE Satine
 21 juillet : RADJI Mohamed
 21 juillet : ETOILE Jacques
 21 juillet : ZURAW Alek
 23 juillet : EPAYO Hayden
 24 juillet : LABYAD Sofia
 28 juillet : DAPAAH Ama

MARIAGES

11 juillet : DUONG Siravuth BEN YOUNES
 Sabrine
 07 juillet : MEKKI Rafik MOUTAI Imane

28 juillet : YA Jerry SUN Julie

DÉCÈS

3 juillet : TUNOWSKI
 née FERON Thérèse-Marie
 9 juillet : DUFOUR Michel
 9 juillet : GOMES DE JESUS
 née DO CÉU SIL Fernanda
 20 juillet : PARENT née CIAZINSKI Christiane
 20 juillet : HARINCK née LAGRANGE Pierrette
 24 juillet : DEPENVEILLER
 née JANSSENS Andrée
 29 juillet : VAISSIÈRE née PELTIER Thérèse



CITOYENNETÉ

Opération quartier propre à la Fauconnière

Le samedi 15 septembre, des citoyens se retrouveront sur la place Marc Sangnier à 8h45 pour une opération ramassage d'ordures à la Fauconnière qui aura lieu de 9h à 11h.

Vous souhaitez participer ou obtenir plus d'information : worldcleanupday.gonesse@gmail.com

Troc et puces le 14 octobre

Dimanche 14 octobre, la 26^e édition du TROC et PUCES se déroulera à la Fauconnière. Les associations et le centre socioculturel Marc Sangnier se mobilisent pour organiser cette journée de vide-grenier sur la place Marc Sangnier.

Renseignements au 01 39 85 19 35.

Si vous souhaitez être exposant, vous pouvez remplir le coupon-réponse ci-dessous ou le recopier sur papier libre et le déposer au centre socioculturel Marc Sangnier accompagné du règlement correspondant au nombre de mètres linéaires souhaités.

FORMULAIRE DE RÉSERVATION - Troc et puces 2018

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Nature du stand :

N° de RC (pour les professionnels) :

N° de carte d'identité ou permis de conduire :

Délivré le :

Par :

Formulaire à renvoyer avant le 12 octobre à :

Centre socioculturel Marc Sangnier
 à l'attention de l'association « Réussir ensemble »
 17, place Marc Sangnier 95500 Gonesse
 Tél. : 01 39 85 19 35

Souhaite réserver un emplacement de :

- 2 mètres (10,40 euros)
- 4 mètres (20,80 euros)
- 6 mètres (31,20 euros)

Règlement par chèque ou espèce :
 euros à l'ordre de Réussir ensemble

Date et signature

ATTENTION : La présente demande d'emplacement ne vaut pas autorisation - les places disponibles seront attribuées par ordre d'arrivée des demandes - Les commerçants patentés ne seront acceptés que dans la limite des places disponibles. Votre chèque de réservation ne sera encaissé qu'après attribution du numéro d'emplacement qui vous sera communiqué après acceptation de votre participation.

SORTIR

À GONESSE

ATELIERS

SPECTACLES

SORTIES

SPORT

CINÉ

JOURNÉES DU PATRIMOINE

DIMANCHE

16 SEPT.

14H - 17H

Parvis de l'église

VISITE ÉGLISE SAINT-PIERRE SAINT-PAUL

Le service Archives et Patrimoines propose des visites commentées de l'église classée Monument historique (XIII^{ème}-XVIII^{èmes}) : orgue Renaissance et tribune ornée de peintures représentant un concert d'anges musiciens (XVI^{ème} siècle), tableaux et statuaire...

Tout public - Visite gratuite

Renseignements – Réservation : 01 34 45 97 58

JOURNÉES DU PATRIMOINE

DIMANCHE

16 SEPT.

14H30 - 17H

Pôle culturel
de Coulanges

DÉCOUVERTE DU CENTRE VILLE

Balade dans le centre ancien et les anciennes rues du quartier Saint-Nicolas, découverte des pigeonniers dont celui de Garlande (XVIII^{ème} siècle) inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques et restauré en 2018, visite de l'église Saint-Pierre Saint-Paul.

Tout public - Visite gratuite

Renseignements – Réservation : 01 34 45 97 58

OUVERTURE DE SAISON

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

À partir de 18h30, à la Salle Jacques Brel

Une soirée conviviale pour vous présenter les grandes lignes de la saison 2018/2019 : la soirée sera ponctuée d'interventions de la fanfare tout terrain les Grooms et se poursuivra avec un bal participatif proposé par la compagnie la Bazooka.

.....
Tout public - Entrée libre, réservation conseillée

FANFARE TOUT TERRAIN *LES GROOMS*

Fanfare tout terrain à géométrie variable spécialiste du délassement comique et musical, "Les Grooms" proposent un service de qualité sur goudrons et parquets. Rebondissant sur n'importe quel événement, ils improvisent des saynètes impromptues alternant le chant, la danse et le théâtre. Le répertoire des Grooms recherche l'éclectisme à travers une cinquantaine de compositions ou d'arrangements originaux (musique classique, jazz, salsa, musique ethnique).
« S'ils déclenchent l'hilarité générale, c'est qu'ils déploient des trésors de génie comique qui n'ont rien à envier aux scènes jouées par Buster Keaton. »
Le Républicain Lorrain

.....
<http://www.lesgrooms.com/>



©Christophe Raynaud de Lage





© Loïc Séron

LE BAL FANTASTIK

COMPAGNIE LA BAZOOKA

La compagnie de danse "La Bazooka", accompagnée du groupe Alek et les japonaises, nous emmène dans un univers fantastique pour nous faire vivre un événement joyeux. Les danseurs de La BaZooKa transmettent au public des chorégraphies inventées pour l'occasion. La danse s'appuie sur les figures emblématiques du cinéma d'anticipation et d'épouvante du 20^e siècle. Super-héros, spationautes, mutants, seront autant de personnages convoqués à travers la danse. Retrouvons-nous pour faire la fête!

.....
Pour les férus de danse, les débutants ou les curieux, une initiation aux chorégraphies sera proposée par la compagnie le vendredi 28 septembre à 19h à la médiathèque. Inscriptions : jchene@mairie-gonesse.fr / 01 34 45 97 64



CHANSON

SAMEDI
6 OCT.

.....
10H30

Auditorium
de Coulanges



© Gregoire Edouard

CHAQUE JOUR UNE PETITE VIE

COMPAGNIE MELI MELODIE

Chacun d'entre nous se souvient tendrement de ces petits moments, plaisirs simples ou grands rituels de l'enfance. Au fil de petites histoires courtes, Esther Thibault et Sylvia Walowski les font revivre en chansons, dans une exploration sonore en français, japonais ou polonais, à la croisée des musiques traditionnelles et actuelles. Un condensé d'émotions au sein duquel le temps semble s'arrêter.

.....
Public : de 3 à 6 ans - **Tarif unique :** 3€ - **Durée :** 35 mn

Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 64

<http://melimelodie.fr/>

.....
Séances scolaires : jeudi 5 octobre à 9h30, 10h30 et 14h15 / vendredi 6 octobre à 9h30, 10h30 et 14h15

GRAINES DE CRITIQUES

Parce que ton avis de jeune lecteur compte, tu es invité à venir partager tes expériences de lecture, de cinéma, de musique, et pourquoi pas influencer les décisions d'achat des bibliothécaires...

.....
Public : de 5 à 12 ans - **Entrée libre** - **Durée :** 1h30

Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 30

ATELIER

SAMEDI
6 OCT.

.....
15H

Médiathèque de
Coulanges



ATELIER

SAMEDI
6 OCT.

11H
Médiathèque de
Coulanges

RENCONTRES NUMÉRIQUES

Venez échanger sur les pratiques et les savoirs autour du numérique, dans une ambiance conviviale et participative. Entre réflexion, débat, retours de vos expériences, points abordés à votre demande sur des logiciels ou applications spécifiques, ces rencontres numériques sont ouvertes à tous, quel que soit votre niveau. N'hésitez pas à venir enrichir la matinée de vos contributions!

.....
Entrée libre - Durée : 2h

Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 30

PERFORMANCE

DIMANCHE
7 OCT.

16H

Stade
Saint Blin



FOOOOTBALLLL

Qui eut imaginé redécouvrir le football sous un jour nouveau ? L'artiste bulgare Veronika Tzekova invente une manière inédite de pratiquer le sport le plus populaire au monde, mais en multipliant ses difficultés et opportunités, comme une métaphore de la vie. Elle ne change pas les règles mais dessine au sol deux terrains perpendiculaires qui se croisent. Quatre buts se font face, cinq arbitres veillent au grain, et quatre équipes d'habitants, qui n'auraient sans doute pas eu l'opportunité de se rencontrer autrement, jouent ensemble... autour d'un seul ballon ! Voilà une manière insolite, comme une approche sociologique du territoire, de questionner les règles et les systèmes, tout en légèreté.

.....
Tout public - Entrée libre - Durée : 1h











Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 64

.....
Vous jouez au foot tous les dimanches ou vous êtes simplement curieux de vous essayer de vous essayer à l'art du ballon rond ? Vous faites partie d'une association ou d'un club de sport, d'un groupe d'ami(e)s et vous souhaitez être de la partie ? Inscrivez-vous en tant que footballeur-euse : jchene@mairie-gonesse.fr / 01 34 45 97 64

CE MOIS-CI DANS VOTRE CINÉMA

JACQUES PRÉVERT

Films en VF sauf mention contraire

SEMAINE DU 5 AU 11 SEPTEMBRE	Durée	Merc. 5	Jeu. 6	Vend. 7	Sam. 8	Dim. 9	Lun. 10	Mar. 11
ANT-MAN ET LA GUÊPE 	1h58	14h30		18h15 (3D)	16h		20h15 (3D)	
PAUL SANCHEZ EST REVENU !	1h51	20h30		14h 	18h15		16h	16h15
UNE PLUIE SANS FIN (vo)	1h59	16h30		16h		19h	18h	14h
LE POIRIER SAUVAGE (vo)	3h08				20h15	14h		20h15
RÉTROSPECTIVE NURI BILGE CEYLAN		LES 3 SINGES 18h30 (VO)		LES CLIMATS 20h30 (VO)	LES 3 SINGES 14h (VO)	LES CLIMATS 17h15 (VO)	UZAK 14h (VO)	UZAK 18h15 (VO)
SEMAINE DU 12 AU 18 SEPTEMBRE		Merc. 12	Jeu. 13	Vend. 14	Sam. 15	Dim. 16	Lun. 17	Mar. 18
LA GUERRE DES BOUTONS  « LES GRANDS CLASSIQUES POUR LES ENFANTS »	1h30	14h30 Ciné-Goûter			14h	16h		
LE MONDE EST À TOI	1h34	18h30		20h30	18h15	14h	14h	16h30
UNDER THE SILVER LAKE	2h19			18h (VO)	20h15 (VO)		16h (VF)	14h (VF)
MARY SHELLEY (vo)	2h	16h15		14h 	16h		18h30	
PAUL SANCHEZ EST REVENU !	1h51			16h				18h15
LE POIRIER SAUVAGE (vo)	3h08					18h	20h30	
EN LIBERTÉ ! « REPRISE DE LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS »	1h47	20h30 AP Quinzaine						
PETRA (vo) « REPRISE DE LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS »	1h47							20h30 AP Quinzaine
SEMAINE DU 19 AU 25 SEPTEMBRE		Merc. 19	Jeu. 20	Vend. 21	Sam. 22	Dim. 23	Lun. 24	Mar. 25
L'ENVOL DE PLOË 	1h21				14h	16h		
GUY	1h41			14h 	18h	14h 	16h	16h15
SAUVAGE 	1h39	17h15		18h15	16h		14h	20h30
BLACKKLANSMAN (vo)	2h08			16h	20h	18h	18h Ciné-Jeunes	14h
MARY SHELLEY (vo)	2h						20h30	18h15
DES FIGUES EN AVRIL (vo)	58min	20h Ciné-Débat						
AMIN « REPRISE DE LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS »	1h31			20h AP Quinzaine				
SEMAINE DU 26 SEPT. AU 2 OCT.		Merc. 26	Jeu. 27	Vend. 28	Sam. 29	Dim. 30	Lun. 1 ^{er}	Mar. 2
CAPITAINE MORTEN ET LA REINE DES ARAIGNÉES 	1h15				14h Ciné-Famille	16h		
DE CHAQUE INSTANT	1h45	20h Ciné-Débat		18h	18h	14h	16h	14h
THE PARTY (vo) « LES GRANDS CLASSIQUES AU CINÉMA »	1h39			16h		18h	14h 	20h30
GUY	1h41			14h	20h		20h30	18h30
BLACKKLANSMAN (vo)	2h08	17h		20h			18h	16h
LE GRAND BAL	1h39				15h30 AP Ouverture			



Recommandé à partir de 3 ans



Le RDV des amis du cinéma



Instant-ciné



MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 3 SEPTEMBRE

Cocktail de bienvenue
Carottes râpées et maïs
Salade de tomates au chèvre
Lasagnes à la bolognaise
Lasagnes au saumon
Petit suisse aux fruits
Petit suisse nature et sucre
Compote pomme
Compotepomme-fraise

MARDI 4 SEPTEMBRE

Concombre en salade
Céleri
Escalope de dinde à la tomate
Colin ail et fines herbes
Purée de pommes terre
Cantal AOP
Emmental
Flan nappé au caramel
Flan à la vanille

MERCREDI 5 SEPTEMBRE

Taboulé
Salade de tortis au surimi
Filet de hoki pané
Cordon bleu
Ratatouille et riz
Yaourt nature et sucre
Yaourt aromatisé
Fruits locaux

JEUDI 6 SEPTEMBRE

Crèmeux de betteraves
Chou-fleur sauce cocktail
Rôti de veau sauce grand mère
Pavé de colin gratiné au fromage
Blé aux petits légumes
Camembert
Tomme blanche
Fruits locaux

VENDREDI 7 SEPTEMBRE

Pastèque
Melon charentais
Omelette
Steak haché
Haricots verts
Fromage nature
Tartare ail et fines herbes
Brownie maison

LUNDI 10 SEPTEMBRE

Salade verte
Duo de carottes
Nuggets de volaille
Nuggets de blé
Ratatouille et blé
"Fol Epi"
Tartare ail et fines herbes
Tarte normande fraîche
Tarte aux poires fraîche

MARDI 11 SEPTEMBRE

Tomate et feta
Salade de tomates
Raviolis
Raviolis aux légumes
Yaourt aromatisé
Yaourt nature et sucre
Compote de pommes
Compote pomme-Abricot

MERCREDI 12 SEPTEMBRE

Roulé au fromage
Sauté de dinde
Oeufs durs
Epinards à la crème
Saint Nectaire AOP
Montboissier
Cône glacé au chocolat

JEUDI 13 SEPTEMBRE

Rillettes et cornichon
Terrine de poisson blanc
Sauté de bœuf à la milanaise
Steak de colin sauce citron
Coquillettes
Fromage blanc et sauce à la fraise
Fromage blanc et sucre
Fruits locaux

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

Pomelos
Radis
Poisson frais
Boulettes d'agneau au curry
Riz pilaf
Coulommiers
Brie
Mousse au chocolat au lait
Mousse au chocolat noir

LUNDI 17 SEPTEMBRE

Betterave,
Macédoine
Steak de colin
Quenelles de veau
Courgette et riz
Petit suisse sucré
Petit suisse aux fruits
Fruits locaux

MARDI 18 SEPTEMBRE

Tomate en salade
Concombre en salade
Hachis parmentier maison
Brandade de poisson maison
Yaourt aromatisé
Yaourt nature et sucre
Compote pomme-fraise
Compote de pomme

MERCREDI 19 SEPTEMBRE

Céleri
Laitue Iceberg
Poulet rôti
Pavé de colin napolitain
Haricots vert à la tomate
Edam
Tomme noire
Tarte amandes abricots

JEUDI 20 SEPTEMBRE

Pastèque
Melon jaune
Gigot d'agneau au jus
Cubes de saumon sauce waterzoi
Flageolets et carottes
P'tit Louis
Fraidou
Crèmeux aux myrtilles
Fromage blanc au caramel et oréo

VENDREDI 21 SEPTEMBRE

Salade de pommes de terre
Salade strasbourgeoise
Filet de limande meunière
Escalope de blé
Poêlée de légumes
Carré de l'est
Buchette mi chevre
Fruits locaux

LUNDI 24 SEPTEMBRE

Taboulé
Lentilles
Cordon bleu
Pavé du fromager
Gratin de courgettes et tomates
Fromage blanc et sucre
Fromage blanc aux fruits
Fruits de saison

MARDI 25 SEPTEMBRE

Tomates et coeur de palmier
Salade de mâche
Omelette au fromage
Paupiette de veau
Pommes boulangères
Pont l'Evêque AOP
Gouda
Petit pot de glace vanille-fraise

MERCREDI 26 SEPTEMBRE

Salade de maïs
Chou blanc râpé
Paëlla au poisson
Paëlla au poulet
Coulommiers
Camembert
Abricots au sirop
Poirs au sirop

JEUDI 27 SEPTEMBRE

Melon jaune
Pastèque
Bœuf sauté aux oignons
Médaille de merlu
Petits pois
Cotentin nature
Tartare ail et fines herbes
Eclair à la vanille
Eclair au chocolat

VENDREDI 28 SEPTEMBRE

Roulade de volaille et cornichons
Rillettes de la mer au saumon
Escalope de porc dijonnaise
Boule soja toma basilic
Bouquets de brocolis
Coquillettes
Yaourt aromatisé
Yaourt nature et sucre
Fruits locaux

Groupe socialiste et apparentés

Un été riche en travaux

Au cours des dernières semaines, d'importants travaux ont été faits dans les écoles pour faciliter l'enseignement et en sécuriser les accès. Mais les écoles ne sont pas les seules à avoir bénéficié de l'été pour voir se réaliser de nombreux travaux, concrétisation de plusieurs mois d'élaboration de projets par vos élus de la majorité et les services municipaux :

- Favoriser l'accès aux disciplines sportives et aux pratiques culturelles : démarrage des travaux de la Maison St Christophe en centre-ville qui accueillera l'année prochaine le conservatoire de musique, réfection de la toiture du cinéma Jacques Prévert, climatisation de l'auditorium de Coulanges, renforcement du sous-sol pour les futures tribunes du stade Cognevaut, rénovation de la salle d'escrime Colette Besson...

- Améliorer la voirie et les espaces publics: réfection de la villa des châtaigniers, consolidation des murs de la ruelle d'enfer, aire de jeux de la Garenne...

- Poursuite de la réhabilitation du centre ancien : restructuration des propriétés communales des 29 et 51-55 rue de Paris, avec création de logements, poursuite des travaux de restructuration et de rénovation de l'Hôtel de Ville...

- Livraison des pavillons locatifs du quartier St Blin.

Ces travaux représentent la traduction d'une politique d'investissement municipale ambitieuse et qui correspond aux engagements pris devant les électeurs. Ces investissements sont étalés dans le temps pour respecter un objectif d'équilibre des finances communales, qui a toujours été la règle de la majorité municipale. Les emprunts servent à préparer l'avenir et ils sont déclenchés avec prudence ; rappels que le ratio d'endettement est de 5 ans pour Gonesse, quand le Gouvernement demande aux communes d'être en dessous de 12 ans !

Gonesse 2020

Depuis la fin de l'année 2017, s'est constituée une association, Gonesse 2020 autour de Jean Pierre BLAZY et de la majorité municipale. Cette association a pour but de mener des actions collectives de promotion de l'action municipale et de travailler à l'élaboration d'un projet municipal pour le territoire de la commune de Gonesse.

Gonesse2020 se veut être un lieu de rassemblement et de débat, au-delà des partis politiques, sur l'avenir de la commune de Gonesse. L'association soutient les grands projets de développement durable (écologique, économique et social) tels que l'aménagement du Triangle de Gonesse, de transports comme la mise en service de la ligne 17 qui garantiront l'avenir de la commune et l'amélioration de la vie des Gonessiens.

Des rencontres et débats ont déjà eu lieu, l'association était présente lors de la brocante de la fête du pain et plusieurs de ses membres se sont promenés, en affichant les couleurs de l'association. Face au succès de notre association, certains opposants envieux, essaient désormais de faire la même chose !

Vous pouvez nous contacter sur facebook ou à l'adresse mail : Gonesse2020@gmail.com.

Christian Cauro

Groupe communiste et républicain

Rentrée scolaire

Une nouvelle année scolaire commence. Comme depuis cinq ans, et en application de la loi sur la Refondation de l'école de 2013, les enfants de Gonesse auront classe 4 jours et demi par semaine.

Nous maintenons ce rythme, convaincus que 5 matinées de classes - moment de la journée où les enfants sont le plus réceptifs aux apprentissages - et des journées plus courtes (5h15 au lieu de 6 heures) correspondent mieux au rythme de l'enfant. Cette conviction s'appuie sur la comparaison avec les autres pays de l'OCDE qui montre que les écoliers français ont le volume horaire d'enseignement le plus élevé (864 h.) concentré sur le nombre jours de classe le plus faible (144) pour des résultats de performance bien inférieurs à ceux attendus pour un pays comme le nôtre.

Depuis 1995, nous avons engagé une politique ambitieuse et volontariste pour la réussite éducative de tous les élèves. Cela commence par l'entretien des écoles, afin d'offrir de bonnes conditions matérielles de travail aux enseignants et aux enfants. Malgré les baisses budgétaires, nous continuons notre plan de réhabilitation défini depuis 25 ans : ce fut l'an passé la maternelle R. Coty ; cette année la maternelle C. Perrault voit la disparition des préfabriqués, l'agrandissement et réhabilitation de l'école. Les deux années à venir seront consacrées à la reconstruction des écoles Bloch et Curie et à la réhabilitation de Camus. Nous avons aussi une responsabilité dans l'éducatif. Un socle éducatif a été réfléchi et s'est traduit en 2005 par un Programme Educatif Local, devenu Programme Educatif Territorial en 2013, en lien avec la réforme des rythmes scolaires. Ces programmes s'articulent autour des différents temps de vie de l'enfant et mettent en cohérence les activités d'éveil culturel, sportif, du vivre ensemble proposées dans le cadre scolaire et périscolaire. Une approche globale du temps de l'enfant et la continuité de nos orientations politiques ne peuvent avoir que des effets positifs sur leurs apprentissages et leur réussite scolaire.

A contrario, au niveau national, à chaque gouvernement, sa réforme : 2008 suppression de la classe du samedi matin (Darcos) ; 2013: retour à 4,5 jours d'école avec cours mercredi matin (Peillon) ; 2017 : libre choix (Blanquer). A la rentrée, les classes de CP seront à 12 élèves, avec quelles conséquences pour les autres niveaux ? Où est l'intérêt de l'enfant dans tout cela ? Quelle évaluation de ces réformes ? L'Education scolaire ne doit pas être chaque année un champ d'expérimentation. Il serait sûrement plus responsable de la part de nos gouvernants de mener une réelle évaluation avec tous les acteurs concernés - enseignants, psychologues, médecins et parents - de tirer les conséquences sur les résultats scolaires et l'épanouissement des enfants et ensuite déterminer les meilleures conditions d'apprentissage possibles. C'est l'avenir de nos enfants qui est en jeu et au-delà celui de notre société.

Alain Pigot

Agir pour Gonesse

Compte Administratif Budget Principal 2017 CM du 25 juin 2018

Nous n'avons pas voté le compte administratif arrêté au 31/12/2017 (dette : 33 Millions) en augmentation d'1 Million d'euros.

Le Compte de Gestion nous a été présenté avec un résultat global de clôture positif de 7,5 Millions d'euros sans tenir compte des restes à réaliser d'un montant de 11 Millions d'Euros.

Le compte administratif 2017 présenté laisse apparaître un solde positif de 4,5 Millions d'euros en tenant compte des restes à réaliser d'un montant de 11 millions d'euros et des recettes pour l'exécution de ces travaux d'un montant de 8 millions d'euros se décomposant ainsi : Subvention (à confirmer) 3,6 MM d'euros Emprunt 2,9 MM d'euros, Vente de cessions 1,5 MM d'euros.

Pourquoi avoir fait un emprunt de 2,9 MM d'euros et prévoir une vente de cessions alors que le solde positif est de 4.5 Millions ? Les préemptions à tout va sont-elles la cause ! Manque de Cash !

Notre question est restée sans réponse

Guerre d' Ego au Conseil Municipal

Nous rappelons que les Conseils Municipaux sont là pour prendre des décisions pour l'Avenir des Gonessiens et non pour supporter les règlements de compte de la Majorité en vue des Municipales de 2020.

Inauguration du Nouvel Hôpital de Gonesse

Lundi 25 juin, le Nouvel Hôpital de Gonesse a été inauguré par Madame La Ministre de la Santé Agnès Buzyn. Nous pouvons noter l'intervention alarmiste du Docteur Francois Venutolo à l'origine du Projet « Chirurgie Ambulatoire ». Madame la Ministre lors de son allocution semble avoir pris conscience des difficultés et a promis de suivre personnellement ce dossier.

Europacity « une folie des grandeurs délirante » non au bétonnage

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'intervention de Nicolas Hulot Ministre de la transition écologique et solidaire : « Avoir un Centre Commercial gigantesque avec une station de ski artificielle, c'est de la Folie qui se traduit par la suppression de 280 hectares de terres agricoles » Il n'en fallait pas plus pour relancer le débat des pros et des antis Europa city. Certains élus n'ont pas encore compris qu'Europa city va vider les centres actuels Aéroville, O Parinor etc.ainsi que le commerce local, au final pour un emploi créé, 10 seront éliminés en 10 ans. Le Gouvernement s'approprierait-il à dire Non à Auchan et Wanda. Affaire à suivre....

Plan Région solidaire

En tant que représentant du lycée René CASSIN au niveau de la région, nous sommes très sensibles à une proposition du plan Région Solidaire de Valérie Pécresse : L'ouverture des Lycées le soir, les week-ends et vacances scolaires afin de les préparer pour leur vie future : soirée coaching – prise de parole en public – préparer un entretien – aide aux devoirs etc...

Claude Tibi

Le SIEL de Gonesse

Un Conseil économique, social, environnemental et associatif pour Gonesse

Aux côtés des familles, des entreprises, des commerçants, des artisans et des agriculteurs, les associations constituent l'un des pivots des forces vives de la commune. Elles demeurent un espace naturel où s'expriment les besoins de chacun et où s'épanouissent, dans un cadre choisi, les ressources et l'esprit de création des Gonessiens.

A Gonesse, la municipalité socialiste prétend leur réserver bon accueil. Certes, elles perçoivent chaque année des subventions et, à l'occasion de chaque rentrée scolaire, un salon consacre une journée à valoriser les activités, salle Jacques Brel. Est-ce pour autant suffisant ? Assurément non, comme en témoignent les quelques suggestions suivantes que l'exécutif municipal peine à envisager.

Le nombre d'associations dans notre ville est considérable mais elles restent peu connues de la population : la municipalité doit donc mieux les faire connaître et en valoriser toujours plus leurs actions, en leur ouvrant d'abord davantage les colonnes du journal Le Gonesisien, - y compris en leur accordant des tribunes libres -, en créant ensuite un espace dédié sur le site internet de la ville et en multipliant enfin les temps de rencontre avec les habitants.

Tout en respectant scrupuleusement l'intégrité des libertés associatives, la commune se doit de mobiliser activement le tissu associatif dans la mise en œuvre d'un objectif municipal essentiel, qui se rattache à une noble préoccupation existentielle à laquelle je tiens particulièrement : le renforcement de l'esprit de corps républicain pour déjouer les replis communautaristes, favoriser l'assimilation de chaque individu et accroître le sentiment patriotique.

Notre ville doit rompre avec la logique de guichet qui conduit bon nombre d'associations à n'attendre de la commune que l'allocation de moyens matériels, sans jamais concourir à la réalisation des politiques publiques : les associations de Gonesse doivent être sollicitées à chaque initiative prise par la mairie pour recueillir leurs avis, conseil et expertise de terrain, chacune dans son champ de spécialité. Dans le même esprit, j'appelle en bonne logique à la constitution d'une nouvelle instance municipale, appelée à développer des synergies parmi les acteurs de la vie de la commune (associations, entreprises, commerçants, institutions publiques...) : un Conseil économique, social, environnemental et associatif, pourvu de véritables moyens de fonctionnement et d'expression, qui se réunirait régulièrement avec pour objectif de nourrir activement l'action de la municipalité et dont les avis consultatifs seraient évoquées, débattus et pris en considération au début de chaque conseil municipal mais au sein des services de la ville.

J'invite Jean-Pierre BLAZY à se saisir au plus vite de ce sujet d'importance et à soumettre aux Gonessiens et aux élus de la ville un projet innovant et mobilisateur qui sera de nature à provoquer, à coup sûr, un électrochoc démocratique salutaire à Gonesse. Qu'il me soit permis enfin d'ajouter à cette tribune quelques mots pour souhaiter du fond du cœur à chaque Gonesisien une belle rentrée de septembre !

Karim Ouchikh

Elu non inscrit

Le mois de septembre marque la reprise des activités municipales habituelles après la « trêve estivale », avec le forum des associations. Je rends hommage aux bénévoles sans qui les associations ne pourraient pas fonctionner, qu'elles soient sportives, culturelles, de solidarité ou autres.

J'ai aussi le plaisir de vous annoncer qu'avec mon équipe, nous avons décidé de créer l'association « un nouveau souffle pour Gonesse », destinée à rassembler le plus largement possible, au-delà des étiquettes politiciennes, tous les citoyens qui souhaitent réfléchir avec moi à l'avenir de notre commune. Nous commençons notre travail par une consultation des Gonessiens sur leur perception de la ville et leurs attentes avec un questionnaire en ligne à l'adresse www.pourgonesse.fr/consultationgonessiens. Nous organiserons toute l'année des débats et discussions autour des différents thèmes identifiés : jeunesse, solidarité intergénérationnelle, sécurité, solidarité, sport, culture, animation de la vie communale etc... N'hésitez pas à nous rejoindre en contactant l'association par mail à l'adresse pourgonesse@gmail.com ou par courrier en écrivant à ma permanence : 14 rue de l'Hôtel-Dieu 95500 Gonesse.

Gonesse garde la semaine scolaire de 4 jours 1/2, alors que la quasi-totalité des autres communes du Val d'Oise sont revenues aux 4 jours. La méthode suivie par la ville a été jugée autoritaire et a mécontenté beaucoup de parents d'élèves. Il faudrait réfléchir à inscrire Gonesse dans le « plan mercredi » annoncé par le ministre Blanquer qui pourrait conserver le principe d'activités périscolaires gratuites et être intéressant financièrement pour la commune.

Car sur les finances, à Gonesse, on peut commencer à être inquiets. Le compte administratif 2017 a été présenté au Conseil municipal à la toute fin juin 2018 et montre une remontée de l'endettement de la commune d'1 million d'euros, ainsi qu'un manque de maîtrise budgétaire tant en fonctionnement qu'en investissement. L'approche des élections municipales ne doit pas conduire à dépenser sans compter et à dégrader les comptes de la commune.

Je termine par un « coup de gueule » : j'ai toujours été un élu pondéré et responsable et je n'accepte pas que mes propos soient systématiquement déformés voire que l'on m'attribue faussement des prises de position. Lors du dernier conseil municipal, une convention a été approuvée avec l'agglomération de Roissy pour une réfection de la piscine de Gonesse en 2020-2021. On parle de ce dossier depuis des années. Notre piscine a plus de 50 ans et doit être refaite. Mais la réfection sur le même site risque de coûter beaucoup plus cher que prévu. Je n'ai pas voté la convention non par hostilité au principe d'une nouvelle piscine mais parce qu'il aurait fallu envisager de reconstruire une nouvelle piscine sur un site proche (par exemple fauconnière côté champs), ce qui ne coûterait pas forcément plus cher.

Cédric Sabouret

Elu écologiste

L'écologie, au sens premier du terme, est une science dont l'objet est l'étude des interactions des êtres vivants (la biodiversité) avec leur environnement et entre eux au sein de cet environnement (l'ensemble étant désigné par le terme « écosystème »).

Par extension, l'écologie désigne également un mouvement de pensée (l'écologisme ou écologie politique) qui s'incarne dans divers courants dont l'objectif commun est d'intégrer les enjeux environnementaux à l'organisation sociale, économique et politique. Il s'agit à terme de mettre en place un nouveau modèle de développement basé sur une transformation radicale du rapport activité humaine/environnement.

Histoire de l'écologie scientifique et politique

Du grec oikos et logos, l'écologie est littéralement l'étude de l'habitat. Le terme apparaît en 1866 sous la plume d'Ernst Haeckel, biologiste adepte et promoteur de la théorie de l'évolution darwiniste. L'écologie scientifique se documente au carrefour de toutes les disciplines liées de près ou de loin à la biologie, telles que la génétique, l'éthologie ou encore la géologie et la climatologie.

Les prémices de l'écologie politique apparaissent également en Occident, dès la deuxième moitié du XIXe siècle, en réaction à l'avènement de l'ère industrielle. Mais c'est surtout à partir des années 1960 que ce courant de pensée, qui base son argumentation sur les travaux de l'écologie scientifique, prend son essor dans le sillage d'une remise en question globale de la société de consommation.

Aujourd'hui, l'argumentaire écologiste s'impose d'autant mieux sur la scène du débat mondial qu'il se nourrit des révélations scientifiques sur l'influence des activités humaines sur l'ampleur et le rythme du réchauffement climatique.

À quoi sert l'écologie ?

En tant que discipline scientifique, l'écologie permet de mieux comprendre comment les êtres vivants vivent et interagissent au sein d'un milieu. En tant qu'idée politique et sociale, l'écologie a pour objectif de protéger les écosystèmes, la biodiversité, et l'environnement en général, notamment afin de permettre à l'Homme d'y vivre de façon pérenne.

Écologie, Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et développement durable Longtemps marginalisés sur l'autel du productivisme triomphant, les travaux de l'écologie scientifique et politique s'émancipent à présent des frontières du militantisme dédié, pour alimenter de manière transversale la réflexion sur les transformations indispensables des modèles de développement à court, moyen et long terme.

Le volet développement durable des stratégies de RSE se voit en effet impacté à tous les niveaux par la nécessité des choix à faire et des actions à mener, entre autres, pour une meilleure gestion des ressources énergétiques et une préservation plus rigoureuse et pérenne de l'environnement et de la biodiversité. En ce sens, la prise en compte par l'économie des critères de l'écologie passe peu à peu du domaine de la simple velléité à celui de la réalité tangible.

Mohamed Ouerfelli

FORUM DES ASSOCIATIONS

SALLE
JACQUES BREL

SAMEDI
15 SEPTEMBRE
de 10h à 18h



INFOS : 01 34 19 05 94

WWW.VILLE-GONESSE.FR